

2

**ELEMENTS STRATEGIQUES
ET INTRODUCTION
AUX ORIENTATIONS
FONDAMENTALES**

ELEMENTS STRATEGIQUES ET INTRODUCTION AUX ORIENTATIONS FONDAMENTALES

1 - Eléments stratégiques

Le constat – diagnostic du pays a dégagé 12 forces et 12 faiblesses qui doivent être prises en compte pour initier les actions nécessaires au développement du pays.

L'analyse des actions, pouvant influencer l'amplification des forces et la réduction des faiblesses, démontre que des approches endogènes et exogènes sont nécessaires.

Les efforts endogènes, initiés et conduits par le pays, seront probablement assurés du fait de la mobilisation et du dynamisme actuellement observés. La presque totalité des projets spontanés potentiels (voir chapitre 4 – Mesures), émis lors de la rédaction de la charte de pays, sont des projets endogènes. Leur nombre, et leur origine à partir de toutes les communautés de communes, chambres consulaires, associations, démontre que cette mobilisation est générale. De nature endogène, l'ensemble de ces projets traite essentiellement de l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement général offert aux habitants et aux visiteurs (tourisme).

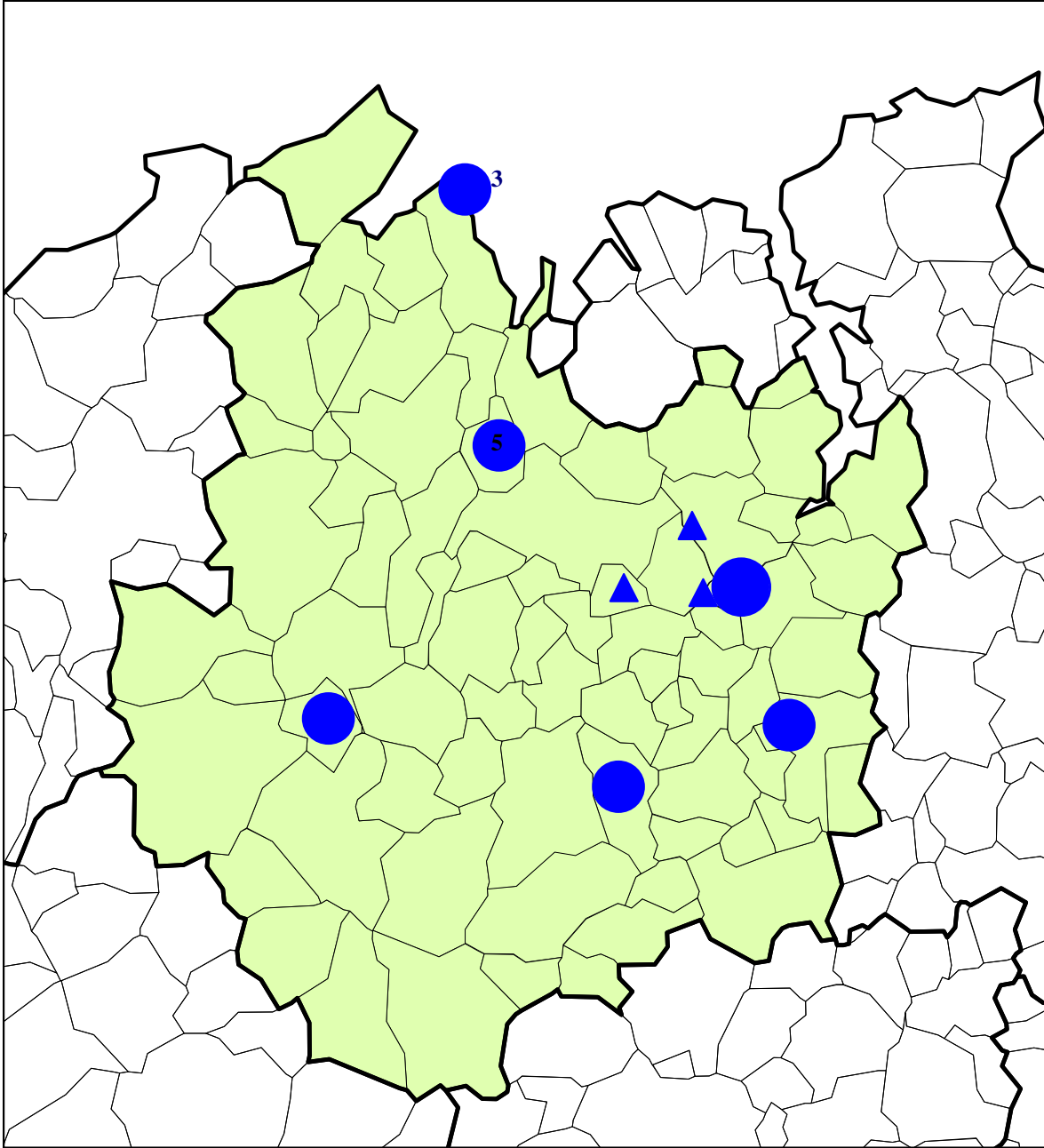
Le rendement de réalisation des projets endogènes potentiels dépendra en grande partie des possibilités de financement, notamment du volet territorial et des aides (exogènes) qui seront attribuées dans le cadre des différents financements thématiques possibles.

Nota : Parmi les objectifs du pays, la recherche de cohérence et de distribution des mesures la plus homogène possible au niveau du territoire est souhaitable. Si l'on observe, par exemple, la distribution des projets majeurs actuellement chiffrés, ainsi que les projets de grands équipements culturels et d'animations (cartes ci – après), on voit que cet objectif est relativement bien abordé.

Ces efforts endogènes ne peuvent avoir qu'un impact limité sur le développement du pays, en particulier dans les domaines économiques et d'aménagement structurant du territoire. Il est donc nécessaire que les efforts du pays soient relayés aux niveaux supérieurs (Département, Région, Etat, Europe), en terme de projets, pour permettre un impact notable sur certaines forces et faiblesses.

Les commissions du Conseil de Développement contribueront aux réflexions couvrant à la fois les approches endogènes et la recherche d'argumentaires d'actions exogènes.

Pays de Dinan

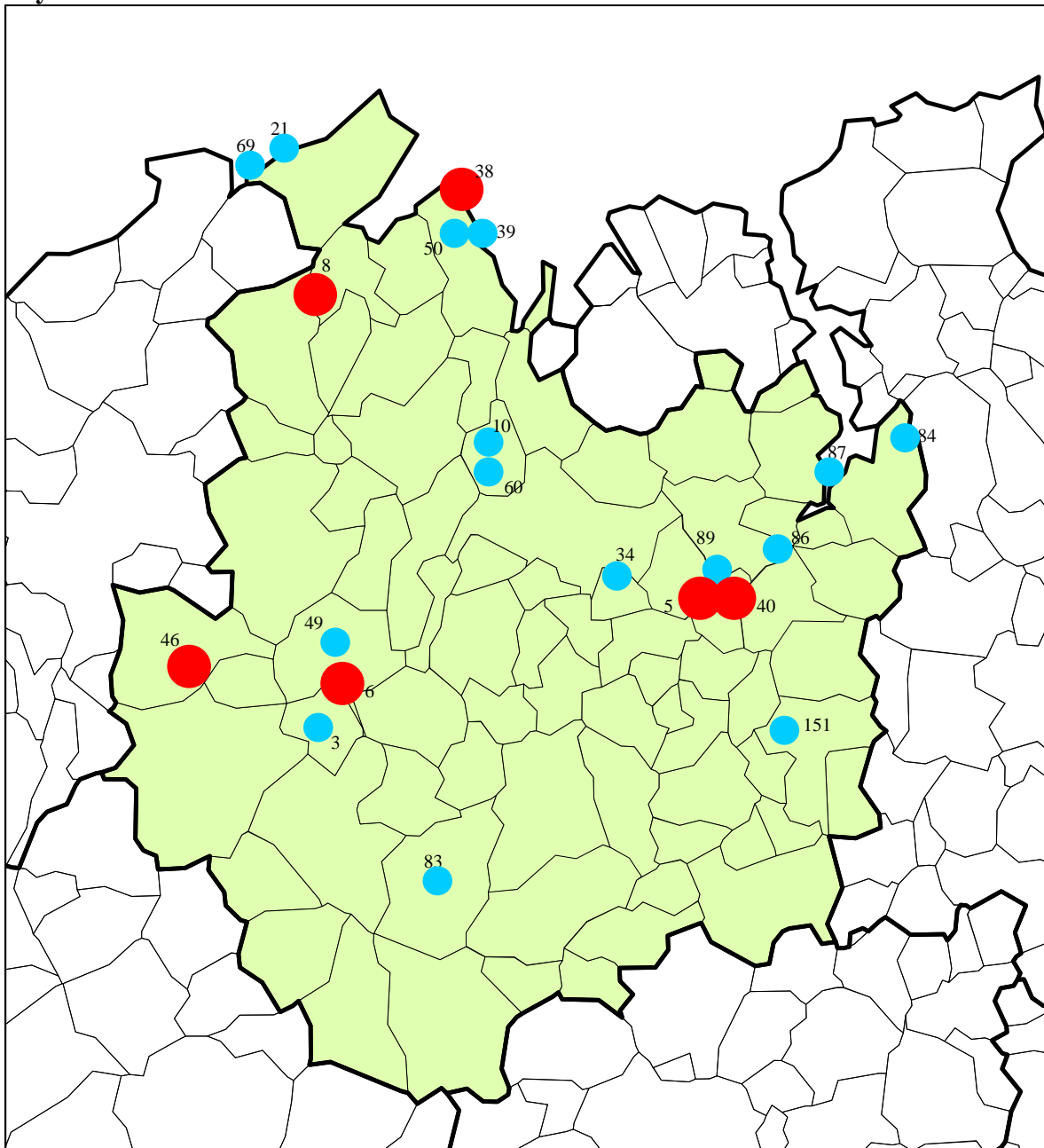


II. GRANDS EQUIPEMENTS CULTURELS ET D'ANIMATION

- 1 Pôle multifonctions Dinan (Projet 40)
- 2 Pôle multimédia de Dolo (Projet 3)
- 3 Espace séminaires congrès St Cast (Projet 39)
- 4 Centre vidéo de Plumaudan (Projet 4)
- 5 Salle de spectacles Plancoët (Projet 60)
- 6 Château de Beaumanoir Evran (Projet 151)

▲ Projets potentiels, reconversion des établissements militaires.

Pays de Dinan



PROJETS MAJEURS (*)

- Grands projets > 25 MF
- Projets importants 10 à 25 MF

(*)Note : Il s'agit des projets pour lesquels les coûts sont estimés (au 1^{er} trimestre 2001).
Les projets d'application diffuse sur le territoire ne sont pas représentés.

Si l'on applique aux forces et faiblesses du pays des méthodologies d'analyse (voir nota ci – après) d'impact des efforts endogènes et exogènes, on montre bien la complémentarité indispensable des 2 types d'actions pour développer le pays : les 12 forces et les 12 faiblesses (tableau ci-dessous) sont représentées dans le graphique de la page suivante ; l'impact des efforts par force et faiblesse est noté suivant le système 0-1-4-7-10.

Pays de Dinan / Forces et Faiblesses			
FORCES	Coef	FAIBLESSES	Coef
1. Atouts touristiques, façade maritime, patrimoine naturel et environnement, patrimoine bâti.	3	1. Mauvais classement par rapport aux zones d'emploi bretonnes.	3
2. Pays voisins avec pôles dynamiques.	3	2. Disparités régionales Nord / Sud.	3
3. Attachement au pays, qualité de vie.	3	3. Isolement chronique.	2
4. Tissus diversifié PME / Artisanat / Commerces ; bon comportement des petits établissements vis à vis de l'emploi.	2	4. Paramètres démographiques.	1
5. Zones d'activités potentielles sur carrefours routiers en périphérie du pays.	2	5. Importance de l'emploi absent. Précarité de décroissance du taux de chômage ; emploi des femmes et des + 50 ans ; problème des employés ; emploi salarié touristique insuffisant.	3
6. Tissus d'exploitations agricoles diversifiées et adaptés aux évolutions ; potentialité I.A.A.	1	6. Faible niveau d'industrialisation dont I.A.A.	2
7. Poids important secteur santé.	1	7. Secteur tertiaire faible ; services aux entreprises nettement sous – représentés.	2
8. Pôle froid et climatisation.	1	8. Emploi public stagnant.	1
9. Volonté et mobilité de la population active exprimées par les migrations alternantes.	2	9. Faiblesse des revenus et du salaire moyen du secteur privé.	1
10. Expérience de la coordination dans les domaines du tourisme, du patrimoine et de la culture. Expériences CODEPRAN et structures E.P.C.I.	1	10. Implantation marginale de l'enseignement supérieur.	1
11. Expérience d'actions en faveur des jeunes.	1	11. Qualité des eaux.	1
12. Réalisations, projets et intérêt vis à vis de l'informatique et des TIC.	1	12. Faiblesse de l'animation du développement économique au niveau du pays.	1

Si la charte de pays n'est pas appliquée (ceci correspond à la poursuite d'un niveau d'actions comparable aux décennies précédentes), il y a un impact limité sur les forces, et un impact pratiquement nul sur les faiblesses. Le pays conserve un mauvais classement.

Si la charte de pays est appliquée avec le rendement espéré des projets endogènes, l'impact sur les forces est important mais l'impact sur les faiblesses reste limité.

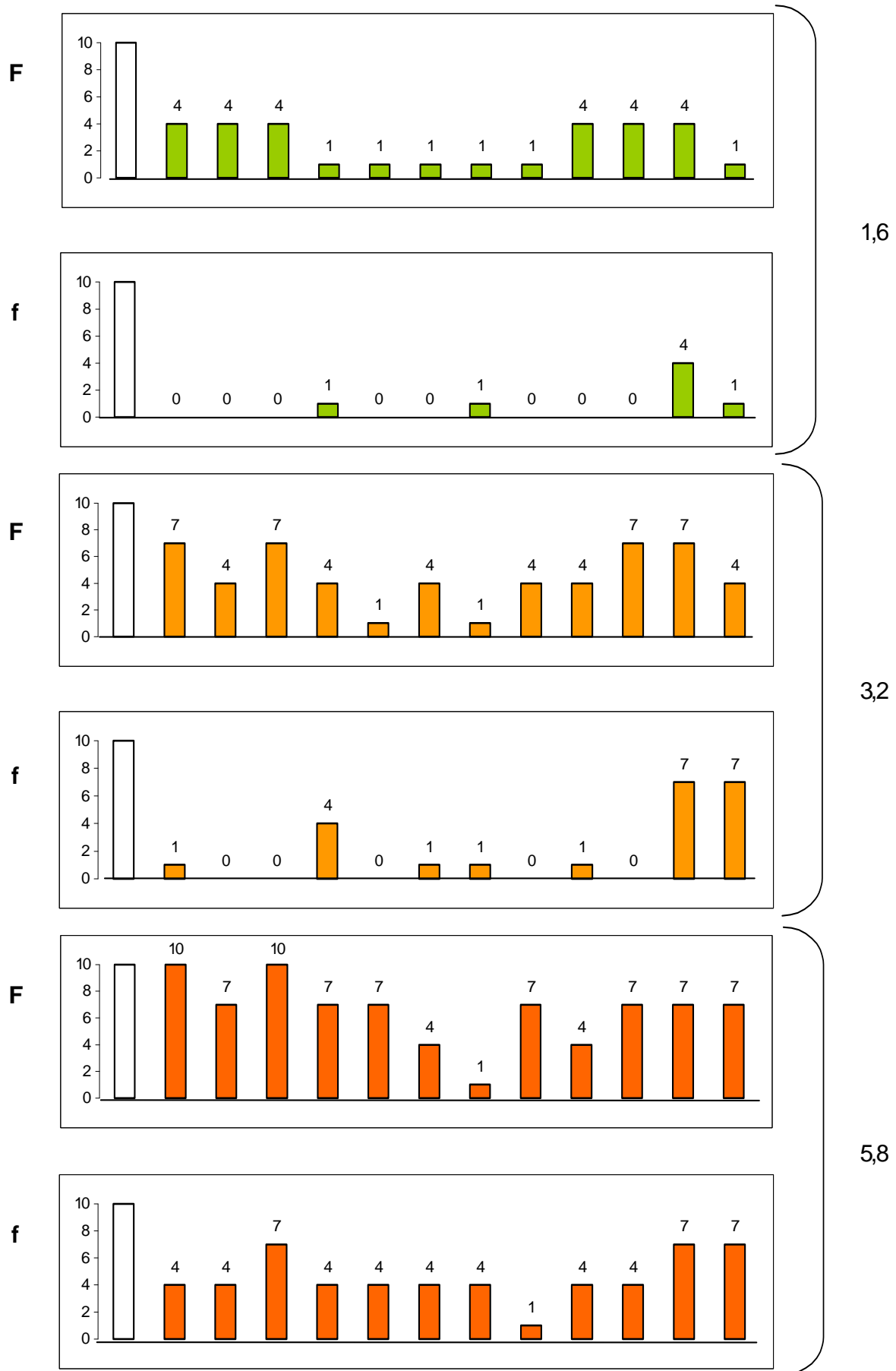
Si les efforts endogènes sont relayés par des actions exogènes initiées à partir de l'argumentation démontrée par le pays, l'impact sur les forces est amplifié et, surtout, l'impact sur les faiblesses devient notable.

En appliquant les coefficients d'importance notés dans le tableau des forces et faiblesses, on arrive aux performances globales suivantes :

- 1 – Pas d'application de la charte de pays : 1,6/10
- 2 – Application endogène seule : 3,2/10
- 3 – Application endogène et exogène : 5,8/10

L'application endogène seule permet une légère progression du pays dans le classement des pays bretons (17^{ème} ou 18^{ème} place sur 21) et l'application endogène + exogène permet d'atteindre la limite du 2^{ème} tiers (13^{ème} ou 14^{ème} place sur 21), assez éloignée mais plus cohérente avec St – Brieuc (10^{ème} ou 11^{ème}) tout en restant très en deçà des pays voisins plus performants (Rennes, St – Malo, Brocéliande).

Evolution des forces (F) et faiblesse (f) en fonction du niveau d'application de la Charte de Pays



Pas d'application de la charte
 Application endogène
 Application endogène + exogène

Le meilleur classement obtenu pourra paraître modeste, mais la finalité de développement du pays de Dinan n'est pas de devenir un pays à la pointe de l'évolution économique bretonne. Ce qui est visé c'est la recherche d'un juste équilibre entre la richesse d'un cadre de vie durable - favorable à l'attachement au pays, à l'implantation résidentielle, à l'afflux touristique, à la conservation de l'environnement – et un développement économique minimal assurant des soldes migratoires positifs, une population active au moins stable et un rapport acceptable entre le nombre des actifs ayant un emploi au pays et celui des actifs devant travailler hors pays.

2 – Introduction aux orientations fondamentales.

Les éléments détaillés du constat – diagnostic du pays et la concrétisation en forces et faiblesses démontrent la nécessité d'un éventail très large d'actions afin de développer le pays.

Nous ne sommes pas dans la configuration de 2 à 3 axes majeurs identifiés mais, dans un contexte d'efforts endogènes généralisés à amplifier et compléter par des relais exogènes spécifiques.

Dans ces conditions, les orientations fondamentales de la charte de pays, font références à un nombre élevé des points du diagnostic et, bien entendu, prennent en compte les voies d'évolution en matière de développement.

10 orientations fondamentales ont été dégagées, se subdivisant en 90 sous orientations commentées (chapitre 3).

Nota : Méthodologie d'évaluation des actions potentielles

Par définition, les forces et les faiblesses sont les paramètres qui permettent de mesurer les effets de l'application des orientations fondamentales, par rapport à la situation initiale (diagnostic).

Le résultat prévisible estimé pour chaque force et faiblesse est noté suivant le système 0,1,4,7,10 dans lequel :

10 = Excellent, l'effet sur la force ou la faiblesse remplit totalement l'objectif visé.

7 = C'est un mauvais 10 ; c'est très bon mais quelques points ne permettent pas la qualification d'excellent

0 = Aucun effet sur la force ou sur la faiblesse

1 = Ce n'est pas totalement sans effet mais l'impact reste marginal à faible.

4 = Lorsqu'on ne peut pas mettre les autres notes (résultat passable à moyen).

En terme de correspondance, la note maximale (10) de cette échelle correspond à une performance dont le niveau se situe au – dessus de la moyenne bretonne (code couleur « orange » des cartes du diagnostic).

Les forces et faiblesses considérées comme plus importantes reçoivent des coefficients supérieurs (3 ou 2). La somme des notes individuelles obtenus, affectées des coefficients, permet de situer l'effet global sur les forces et faiblesses. La correspondance globale par rapport aux codes couleur utilisés dans les cartes de diagnostic est la suivante :

Bleu foncé < 1

Bleu moyen 1 – 2

Bleu clair 3 – 5

Jaune 5 – 7

Orange 7 à 10

Rouge

Rouge – marron

Hors échelle